

Résumé

Attributions - région caractéristique de Woodland Caribou

INTRODUCTION

L'adoption d'une stratégie propre à la région caractéristique de Woodland Caribou s'impose si nous voulons établir des directives pour la protection, la planification, l'exploitation et la gestion de l'endroit. Les responsables rédigeront des documents qui feront état de l'importance du lieu en tant que zone protégée. Le but est de faire en sorte qu'on tienne bien compte du rapport entre la région caractéristique et les environs. Le processus est un moyen dynamique mis en oeuvre en prévision des 20 prochaines années. Il pourra être révisé ou modifié en fonction des facteurs ou conditions changeantes.

En 1983, le parc provincial Woodland Caribou a été réglementé en tant que parc sauvage de 450 000 hectares. En 1997, le ministère des Richesses naturelles a engagé un processus de planification et de consultation pour l'utilisation des terres qui a donné lieu à la *Stratégie d'aménagement du territoire du Patrimoine vital de l'Ontario* (PVO). Selon l'initiative PVO, la région caractéristique de Woodland Caribou est l'une des neuf régions spécialement désignées en Ontario. Elle abrite l'un des plus grands troupeaux de caribous des forêts au sud des basses terres de la baie d'Hudson, et son écologie propre aux milieux de prairies boréales est unique du fait de la proximité des prairies.

L'initiative PVO prévoit un accroissement de 29 788 hectares du territoire du parc provincial Woodland Caribou. Le parc agrandi compte 479 788 hectares et représente 89 % de la région caractéristique. Il assure une protection, reflète une vaste gamme de valeurs de notre patrimoine naturel et culturel et permet de pratiquer des activités récréatives en milieu sauvage. C'est un habitat privilégié pour le caribou des forêts, qui présente un grand intérêt pour les sciences de la Terre et les sciences de la vie. Il est aussi reconnu pour ses importants sites culturels et comme excellente destination touristique éloignée offrant de nombreux parcours en canot dans un décor enchanteur, notamment sur la rivière du patrimoine canadien Bloodvein.

L'initiative Patrimoine vital de l'Ontario a aussi donné lieu à la désignation de la réserve de conservation Eagle-Snowshoe et de la zone de gestion valorisée (ZGV) de Pipestone Bay-McIntosh. La réserve de conservation Eagle-Snowshoe (34 548 hectares) est contiguë au parc provincial Woodland Caribou, au sud-ouest. Elle comprend le vaste habitat des caribous ainsi qu'un aménagement touristique en zone éloignée. On y a découvert des peuplements de végétaux uniques qui révèlent une plus grande influence des courants du sud et de l'ouest. La ZGV de Pipestone Bay-McIntosh (21 978 hectares) située à l'est du parc apporte une protection supplémentaire aux eaux d'amont de la rivière Bloodvein et d'autres avantages pour le tourisme et les loisirs. La zone de gestion valorisée fait le lien entre le parc et la municipalité de Red Lake.

La région caractéristique de Woodland Caribou inclut les zones d'utilisation traditionnelles de plusieurs Premières nations. Toute la documentation sur la région caractéristique indiquera que les droits des Autochtones et les droits issus de traités sont reconnus par le gouvernement de l'Ontario et ne seront nullement compromis.

L'un des principaux volets de la planification judicieuse pour l'avenir de la région caractéristique de Woodland Caribou est la participation du public. Le processus de planification à la base de la stratégie vise à encourager et à intégrer l'intervention du public, la révision et la communication des observations à toutes les étapes. En outre, il prévoit la recherche de possibilités pour une plus grande implication des partenaires sur le plan des avantages et des responsabilités de l'exploitation, de l'aménagement, de la gestion et de l'intendance du parc. Il mettra à contribution un vaste échantillon représentatif de la population, notamment des représentants des Premières nations et des collectivités, écologistes, gens d'affaires, industriels, pêcheurs, chasseurs, adeptes du canotage, amateurs de la nature et universitaires.

ENVERGURE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION POUR LA RÉGION CARACTÉRISTIQUE

Le champ d'action primaire pour la région caractéristique inclut les municipalités de Red Lake, Ear Falls et Kenora ainsi que les Premières nations de l'Ontario – Wabaseemoong, Pikangikum et Grassy Narrows – qui ont des liens étroits avec les terres de Woodland Caribou. La Première nation de Grand Rapids, au Manitoba, a elle aussi des liens avec la région caractéristique aux environs des lacs Artery et Musclow.

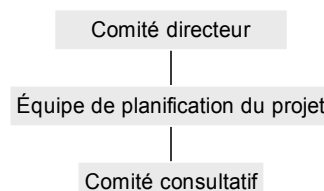
La stratégie visera en particulier les terres de la région caractéristique. Elle sera exposée dans un document général composé de trois textes distincts : un plan de gestion du parc Woodland Caribou prévoyant des ajouts, un plan de gestion des ressources pour la réserve de conservation de Snowshoe-Eagle et une directive pour la zone de gestion valorisée de Pipestone Bay - McIntosh.

La région caractéristique de Woodland Caribou se situe dans les limites des districts de Kenora et de Red Lake (MNR) et borde les parcs provinciaux Atikaki et Nopiming, au Manitoba. En outre, le parc partage une frontière commune avec l'unité de gestion forestière de Red Lake, la forêt Whiskey Jack et l'unité de gestion de Kenora. En plus de décrire les caractéristiques naturelles, culturelles et récréatives de la région, la stratégie traitera de certaines valeurs moins tangibles, mais tout aussi importantes, comme la solitude et la biodiversité.

LA STRUCTURE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION

Vu la complexité de la région caractéristique de Woodland Caribou et son importance au niveau local et provincial, l'élaboration de la stratégie sera confiée à une équipe comprenant les responsables de la planification du projet et un comité consultatif. Le comité consultatif et les responsables de la planification du projet, appuyés par un mécanisme étendu de consultation du public, feront des recommandations au comité directeur. Ils obtiendront des directives et une aide des divers conseillers et préposés au soutien technique.

Région caractéristique de Woodland Caribou
Structure du processus de planification



Comité directeur

Les membres du comité directeur seront Adair Ireland-Smith, directeur général de Parcs Ontario, et Charlie Lauer, directeur régional, région du nord-ouest. Le comité directeur surveillera le processus, assurera son orientation au besoin et prendra des décisions sur les questions litigieuses lorsque le président du comité consultatif le lui demandera.

L'équipe de la planification du projet :

Poste	Nom	Fonctions
Directeur de parcs - zone du NO	Tim Sullivan	<ul style="list-style-type: none">• Orientation du processus• Soutien du projet

		<ul style="list-style-type: none"> • Communication avec le comité directeur
Chef de l'équipe de planification – région du NO	Ron Waito	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination régionale, soutien et liaison • Communication avec le comité directeur
Chef de district – Red Lake	Graeme Swanwick	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination, soutien et liaison dans le district
Chef de district – Kenora	Fred Hall	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination, soutien et liaison dans le district
Chef de projet	Doug Gilmore	<ul style="list-style-type: none"> • Administration quotidienne • Réponse aux demandes de renseignements du public • Soutien logistique • Aide à la collecte de renseignements • Liaison pour le comité consultatif et l'équipe chargée du projet
Planificateur de projet	Michael Bissonnette	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les documents de planification • Coordonner la cartographie • Coordonner les consultations avec le public • Rédiger les communiqués destinés aux médias, les annonces et les avis au public • Communiquer avec la Section de la commercialisation et des communications
Planificateur de district – Red Lake	Lee Gerrish	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'orientation de la gestion pour la zone de gestion valorisée de Pipestone Bay–McIntosh • Veiller à ce que les politiques proposées soient intégrées aux autres activités de planification du district • Donner des conseils sur la gestion des ressources et les activités récréatives aux abords du parc • Demander les opinions et conseils des autres membres du personnel du district, au besoin
Planificateur de district - Kenora	Steve Duda	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'élaboration du Plan de gestion des ressources pour la réserve de conservation d'Eagle-Snowshoe • Faire des suggestions et donner des conseils sur les questions de gestion des ressources dans le territoire de Kenora Ouest, le district de Kenora et les zones adjacentes • Demander les opinions et conseils des autres membres du personnel du district, au besoin
Liaison avec les Autochtones	Lee Gerrish	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien aux Premières Nations
Biologistes du secteur - Red Lake	Lesley Barnes/Nadine Thebeu	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des suggestions et donner des conseils sur les questions concernant les poissons et la faune en rapport avec le parc et les zones adjacentes
Technicienne des terres principale – Red Lake	Dianne Pertoci	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des suggestions et donner des conseils sur les questions de gestion des terres en rapport avec le parc et les zones adjacentes
Géologue résident régional	Andreas Lichtblau	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils sur les politiques et procédures d'exploitation minière
Agent de protection de la nature – Red Lake	Tim Neidenbach	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des suggestions et donner des conseils sur les questions d'application de la loi en rapport avec le parc et les zones adjacentes
Responsable du MDNM	Frank Bastone	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils sur les possibilités économiques de la région
Représentant – lutte contre les incendies – Red Lake	Mike Schillemore	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des suggestions et donner des conseils sur les questions de gestion des incendies en rapport avec le parc et les zones adjacentes

Comité consultatif

La région caractéristique de Woodland Caribou est considérée comme une ressource provinciale d'un grand intérêt. La participation des intervenants locaux et régionaux est donc jugée essentielle à la planification et gestion à long terme fructueuses de la région caractéristique pour les raisons suivantes :

- les intervenants locaux et régionaux ont toujours profité d'une vaste gamme d'activités sur ces terres et ont joué un rôle crucial dans le processus d'extension des limites;

- les décisions à prendre sont complexes et pourraient provoquer une controverse;
- l'exploitation des importantes possibilités sociales, récréatives et économiques attribuées à cette région caractéristique demande la participation des intervenants de la région dès le début;
- la planification pour la région caractéristique de Woodland Caribou porte sur des lieux qui intéressent plusieurs Premières nations

Le comité consultatif a été mis sur pied pour assurer la représentation locale et faire profiter les responsables des connaissances diversifiées d'un échantillon représentatif de collectivités et de groupes. Sa composition ne couvre peut-être pas entièrement ou directement l'éventail des secteurs qui s'intéressent aux résultats du processus; cependant, le comité consultatif veillera à ce que tous les secteurs puissent communiquer leur point de vue au comité.

Les secteurs représentés au comité consultatif :

Tourisme (à l'établissement)(1)

Tourisme (arrière-pays) (1)

Environnement – provincial (1)

Premières nations ou nations indépendantes (3) Grassy Narrows, Pikangikum, Wabaseemoong

Municipalité de Red Lake (1)

Municipalité d'Ear Falls (1)

Les CLC de Red Lake et Kenora (2)

Développement communautaire (société de développement des collectivités chukuni) (1)

Foresterie (1)

Mines (1)

Chasseurs et pêcheurs (1) - Ear Falls et Red Lake

Environnement - local (1)

ÉTAPES DU PROCESSUS DE PLANIFICATION

L'élaboration de la stratégie pour la région caractéristique comprendra les cinq étapes suivantes :

- la première **invitation à participer** et à examiner les **attributions** approuvées
- la préparation de la **documentation** et la revue par le public
- la préparation des documents sur les **points à examiner et les solutions proposées par le plan** et la revue par le public
- la préparation et la revue par le public de la **stratégie préliminaire pour la région caractéristique**
- la diffusion et l'inspection de la **stratégie approuvée pour la région caractéristique**

CALENDRIER

L'échéancier de la planification présenté ci-dessous reflète le but indiqué : soumettre au comité directeur une stratégie approuvée pour la région caractéristique au plus tard en avril 2005. Ces échéances pourraient être avancées, mais le calendrier proposé est prudent pour les raisons suivantes :

- l'immense intérêt de la ressource;
- la complexité des questions à régler;
- l'envergure du territoire concerné;
- le nombre de collectivités et de groupes qui participeront au processus;
- le désir de vaste participation du public.

Le tableau ci-dessous présente les principales étapes du processus avec les dates d'achèvement, ainsi que les volets de consultation du public.

Calendrier de la planification :

Étape	Description/Produit	Consultation du public	Dates
Attributions	<ul style="list-style-type: none"> • Justification • Territoire visé • Calendrier • Approbation 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité consultatif • Invitation à participer • Affichage de l'avis de proposition de la CDE • Annonces dans les médias et listes de diffusion 	Décembre 2002
Documentation	Préparation du rapport d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'information du public (nous pouvons afficher, mais ce n'est pas obligatoire) • Annonces dans les médias et listes de diffusion 	Juin 2003
Points à examiner et solutions proposées par le plan	Préparation du document sur les points à examiner et les solutions proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions publiques et période de revue de 45 jours • Annonces dans les médias et listes de diffusion 	Mars 2004
Stratégie préliminaire <ul style="list-style-type: none"> • Plan de gestion du parc • Plan de gestion des ressources • Orientation de la gestion 	Approche et politiques préférées	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions publiques • Période de revue de 45 jours • Annonces dans les médias et listes de diffusion 	Décembre 2004
Stratégie approuvée	Préparation de la stratégie approuvée	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion publique • Distribution du plan • Période de revue de 45 jours • Annonces dans les médias et listes de diffusion 	Avril 2005

La Charte des droits environnementaux (CDE) est une loi basée sur le principe que les résidents de l'Ontario peuvent participer à la prise de décisions par le gouvernement sur les questions importantes pour l'environnement. Comme tout le travail de planification concernant la gestion des ressources est jugé important pour l'environnement, le processus de planification pour la région caractéristique de Woodland Caribou intégrera la consultation du public prévue par la CDE. Par ailleurs, les responsables rédigeront une note d'information intitulée Déclaration sur les valeurs environnementales (DVE) pour expliquer comment les buts de la CDE ont été considérés et intégrés à la stratégie pour la région caractéristique de Woodland Caribou.

La consultation du public en rapport avec la planification des parcs est exigée par la *Loi sur les évaluations environnementales (EA)*, ordre de déclaration 59/2. Cet ordre précise que les processus de planification doivent suivre les directives du guide de planification pour la gestion des parcs de l'Ontario de 1994 (*Ontario Provincial Park Management Planning Manual*), qui explique comment et quand recourir aux consultations et indique quelles sont les personnes à consulter. Une EE de portée générale pour la planification des parcs provinciaux est en cours de préparation. Elle devrait être terminée et approuvée durant l'étape d'élaboration de la stratégie pour la région caractéristique de Woodland Caribou. On

s'occupera des changements dans le processus ou les exigences sur les consultations amenés par l'EE de portée générale lorsqu'ils seront connus.

Toutes les interventions du public seront traitées conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour garantir la confidentialité des renseignements personnels.

Comité consultatif et équipe de planification du projet pour la région caractéristique

Le comité consultatif et l'équipe de planification du projet assureront un lien direct pour que le public puisse obtenir des renseignements sur le processus de planification et faire des suggestions sur l'élaboration de la stratégie. Les membres du comité consultatif et de l'équipe de planification du projet communiqueront avec les groupes d'intérêt pendant toute la durée du processus. Toutes les interventions qui résulteront des consultations et des prises de contact avec les gens seront résumées et communiquées au comité pour qu'il les examine lorsqu'il préparera les recommandations. Les représentants du comité consultatif assisteront à toutes les séances d'information du public prévues dans le cadre de la consultation préalable à la préparation du plan.

Registre de la CDE

Le registre électronique de la *Charte des droits environnementaux* sera utilisé pour afficher les fichiers sur les propositions en rapport avec l'invitation à participer et la diffusion du rapport d'information, du document sur les points à examiner et les solutions proposées par le plan et des plans préliminaires. Un fichier des décisions inscrites au registre sera affiché pour signaler la diffusion des documents de planification approuvés. Ces affichages serviront à garantir que le public sera au courant des possibilités d'intervention dans le processus de planification au niveau provincial.